
**Technologie graphique — Impressions et
encres d'imprimerie — Évaluation de la
résistance aux solvants**

*Graphic technology — Prints and printing inks — Assessment of
resistance to solvents*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 2837:1996](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bbcd4370-c034-406b-af89-d2e1c596997f/iso-2837-1996)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bbcd4370-c034-406b-af89-
d2e1c596997f/iso-2837-1996](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bbcd4370-c034-406b-af89-d2e1c596997f/iso-2837-1996)



Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 2837 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 130, *Technologie graphique*.

[ISO 2837:1996](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bbcd4370-c034-406b-af89-596995f8e287-1e)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bbcd4370-c034-406b-af89-596995f8e287-1e>

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 2837:1974), dont elle constitue une révision technique.

© ISO 1996

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Introduction

La présente Norme internationale est en concordance technique avec le document CEI 04-61 du Comité européen des associations des fabricants de peintures, d'encre d'imprimerie et de couleurs d'art. Le mélange de solvants à appliquer pour l'essai a été changé pour des raisons d'environnement.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 2837:1996](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bbcd4370-c034-406b-af89-d2e1c596997f/iso-2837-1996)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bbcd4370-c034-406b-af89-d2e1c596997f/iso-2837-1996>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 2837:1996

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bbcd4370-c034-406b-af89-d2e1c596997f/iso-2837-1996>

Technologie graphique — Impressions et encres d'imprimerie — Évaluation de la résistance aux solvants

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit une méthode pour l'évaluation de la résistance aux solvants des impressions et des encres d'imprimerie.

Elle est applicable à tous les supports d'impression tels que le papier, le carton, les métaux (tôle et feuilles métalliques minces) et les matières plastiques, et à tous les procédés d'impression, par exemple: en relief, en aplat, en creux et en sérigraphie.

Elle n'est pas applicable à l'évaluation de la résistance aux vernis des impressions d'après la méthode prescrite dans la présente Norme internationale, étant donné que ces impressions peuvent contenir d'autres solvants. À cette fin, le vernis lui-même doit être appliqué pour l'essai.

2 Référence normative

La norme suivante contient des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, l'édition indiquée était en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente de la norme indiquée ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 2834:—1), *Encres d'imprimerie — Réalisation d'impressions normales pour la détermination de la résistance aux agents physiques et chimiques.*

3 Méthodes d'essai

3.1 Essai des impressions

Le présent paragraphe ne concerne que les impressions de production.

3.1.1 Principe

Une éprouvette découpée dans l'impression est immergée dans le solvant prescrit pendant un temps défini. On observe le changement de coloration du solvant, la décoloration et toute modification de l'éprouvette.

3.1.2 Appareillage et réactifs

3.1.2.1 Tube à essais, en verre incolore et mince, d'environ 16 mm de diamètre intérieur et d'environ 160 mm de hauteur.

3.1.2.2 Solvants

Utiliser

- soit l'éthanol dénaturé
- soit le mélange suivant:
 - 60 % en volume d'éthanol dénaturé;
 - 30 % en volume d'acétate d'éthyle;
 - 10 % en volume de 1-méthoxy-propanol-2;
- soit tout autre solvant pourvu qu'il soit mentionné dans le rapport d'essai.

1) À publier. (Révision de l'ISO 2834:1981)

3.1.3 Mode opératoire

Remplir à moitié le tube à essais avec le solvant considéré et plonger l'éprouvette de sorte qu'une superficie de 6 cm² soit immergée dans le solvant. La température d'essai doit être de (23 ± 2) °C.

Au bout de 5 min, relever l'éprouvette et observer si le solvant a changé de couleur. Pour ce faire, comparer le tube à essais à un second tube à essais contenant seulement le solvant, le tout étant placé devant une surface blanche éclairée latéralement par la lumière du jour.

Sécher l'éprouvette dans une étuve maintenue à environ 40 °C durant 10 min.

3.1.4 Évaluation des résultats

- Comparer l'éprouvette séchée à une éprouvette témoin non traitée.
- Observer si le solvant a provoqué une décoloration de l'éprouvette.
- Observer si le film d'encre s'est intégralement conservé et si son adhérence s'est maintenue.
- Observer si le solvant a changé de couleur.

3.2 Essai des encres

Les encres doivent être essayées en préparant d'abord des impressions normalisées comme prescrit dans l'ISO 2834. Les impressions normales doivent alors être essayées et évaluées comme prescrit en 3.1 de la présente Norme internationale.

Si uniquement une résistance aux solvants limitée est requise pour l'encre, la durée de l'essai ne doit pas dépasser 5 s.

4 Rapport d'essai

Le rapport d'essai doit contenir les indications suivantes:

- a) référence à la présente Norme internationale;
- b) solvant utilisé pour l'essai;
- c) altérations observées, c'est-à-dire changements de couleur de l'impression et tous changements imputables au support;
- d) si le solvant a changé de couleur ou pas;
- e) durée de l'essai, si elle diffère des 5 min prévues (voir néanmoins 3.2, deuxième alinéa).

ISO 2837:1996
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bbcd4370-c034-406b-af89-d2e1c596997f/iso-2837-1996>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 2837:1996

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bbcd4370-c034-406b-af89-d2e1c596997f/iso-2837-1996>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 2837:1996](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/bbcd4370-c034-406b-af89-d2e1c596997f/iso-2837-1996>

ICS 87.080

Descripteurs: technologie graphique, impression, encre d'imprimerie, essai, essai chimique, estimation, résistance chimique, résistance aux solvants.

Prix basé sur 2 pages
